

## BICENTENAIRE DE L'INDEPENDANCE DE LA REPUBLIQUE DE MONTSEVELIER

---

Le 21 septembre 1992, au lendemain du vote sur le Traité de Maastricht, la France célébrait les 200 ans de la République. Aujourd'hui, ce 3 octobre 1992, nous fêtons le 200<sup>e</sup> anniversaire de la "République libre de Montsevelier". Quel rapport y a-t-il entre ces deux événements ? De prime abord très peu, je vous le concède, mais le rapprochement n'est pas gratuit car il montre les liens qui unissent la grande et la petite histoire.

C'est en effet la grande histoire qui provoque par le jeu des circonstances l'événement qui nous réunit aujourd'hui ! La Révolution française est pour nous d'abord la Déclaration des droits de l'homme, à laquelle fait référence la Constitution jurassienne. Mais à l'époque, elle apparaît surtout comme une rupture événementielle qui, par vagues successives, allait toucher toute l'Europe. L'Evêché de Bâle eut le redoutable privilège d'être au premier rang. En effet, la France déclare la guerre à l'Autriche le 20 avril 1792 et aussitôt la Principauté est occupée, sauf les bailliages du Sud de facto dans la neutralité helvétique. Or, les hasards de l'histoire ont fait que Montsevelier, commune du bailliage de Delémont, se trouve enclavé entre la Prévôté de Moutier-Grandval et le canton de Soleure. Protégé, il attend de voir ce qui va se passer, et dans l'immédiat profite au maximum des avantages que lui procure sa situation particulière.<sup>1</sup>

A la veille de la Révolution française, Montsevelier est un village agricole comme les autres villages de l'Evêché. Pourtant, Suratteau note, phénomène intéressant, que la principale activité résidait dans le travail à domicile "A Montsevelier, la plupart des habitants gagnaient bien leur vie dans le travail de la soie pour Bâle. Est-ce la raison pour laquelle la localité a gardé une forte tradition industrielle ? Le phénomène serait à vérifier

Mais travailler pour Bâle signifie aussi que Montsevelier, mentionné pour la première fois en 1136, se situe vraisemblablement sur une voie de circulation connue depuis l'Antiquité, comme passage entre le Rhin et le Plateau suisse. Etymologiquement, en effet, Montsevelier est le "village de la montagne" ou Ivontisvilla. C'est là qu'ont été découverts sur le pâturage de la Chèvre les vestiges d'une production de céramique mérovingienne du VII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>: c'est l'époque où les moines, saint Germain, saint Imier, saint Ursanne, posaient les bornes spirituelles du Jura. Ce rappel n'est pas seulement historique, mais il s'avère que le village, durant la Guerre de Trente Ans, comme sous la Révolution, est un lieu de passage. Il abritait à l'époque quelque 300 habitants, et s'il avait déjà sa physionomie actuelle, il faut garder à l'esprit que la plupart des maisons ont été rebâties au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le décor étant planté, revenons aux faits. Le 27 avril 1792, le Prince-évêque de Bâle Joseph de Roggenbach quitte Porrentruy et installe des régences dans ses bailliages. Le 29, les troupes françaises s'installent à Delémont. En réalité, la vacance du pouvoir dans la Principauté favorise l'agitation révolutionnaire qui gagne Porrentruy où, le 27 novembre 1792, le coup de force dit des Vingt-Quatre qui se transforme en Assemblée nationale, aboutit à la proclamation, le 17 décembre de la "République libre et indépendante de la Rauracie". C'est la première République-Soeur de la Grande Nation qui est réunie le 23 mars 1793 à la France sous le nom de Département du Mont-Terrible<sup>4</sup>.

Que font les habitants de Montsevelier durant ce temps ? Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils restent discrets, bénéficiant directement de la neutralité suisse. En outre, dès le début d'octobre 1792, ils sont privés de toutes communications avec les officiers du Prince-évêque. Ils se considèrent donc comme libres et, puisque le mot est à la mode, ils forment désormais une république", mot que l'histoire retiendra pour désigner la situation particulière de leur commune entre 1792 et 1797. En réalité, la "République libre de Montsevelier 1792-1797" pour reprendre le titre exact que donne Mgr Vautrey à cet épisode, ne fut véritablement une république, ni totalement libre comme on le verra, ni créée par un acte constitutif qui permettrait d'en fixer l'entrée en souveraineté". Comme le dit excellemment Virgile Rossel, "elle aurait été la plus petite république du monde s'il était exact qu'elle eût jamais constitué une communauté politique indépendante"<sup>6</sup>. En revanche, on peut affirmer que durant cinq années environ, Montsevelier, c'est l'illustration de "La République au

village”, selon une formule consacrée parmi les historiens, c’est-à-dire une communauté rurale qui s’est auto-administrée dans une indépendance toute relative.

Dès octobre 1792, la commune s’administre donc absolument seule, grâce à son maire, son ambourg et surtout son curé, Jean-Germain Bouvier de Saint-Ursanne. Elle se garde bien d’attirer l’attention sur elle et regarde les événements de loin. Lorsque la République rauracienne est réunie à la France, le 23 mars 1793, elle fait partie de jure de la France, mais de facto, elle devient effectivement libre, dans une situation cependant très différente de celle qu’elle a connue jusqu’alors.

La frontière constitue désormais le problème majeur. Pour liquider l’opposition de cette enclave rebelle, l’administration du Mont-Terrible émet l’idée de l’échanger contre les deux enclaves soleuroises en territoire français !<sup>7</sup> A cet égard, l’histoire se répète, car l’échange n’eut pas lieu même si l’idée est reprise en 1795. Entretemps les autorités du district de Delémont tentaient de communiquer les décrets de la Convention et les ordres du Département du Mont-Terrible, mais sans grand succès. De temps à autre, elles parvenaient à faire afficher nuitamment à la porte de l’église les ordonnances ou des proclamations. Mais celles-ci, au petit matin, étaient enlevées aussitôt<sup>8</sup>. Comme on le voit, la “guerre des affiches” a des origines lointaines en terre jurassienne. De même, des tentatives - bien timides, il faut le dire - d’occuper militairement la commune, n’ont pas abouti, car la diplomatie française s’efforçait de faire respecter la neutralité helvétique dans laquelle la Prévôté de Moutier-Grandval était incluse.

Montsevelier était donc resté en dehors de l’occupation française. Pour autant, il fallait vivre et donc assumer son indépendance: ce n’était pas le moindre des problèmes. Aussi, le 20 janvier 1794, “le besoin de denrées l’amena à s’adresser au Prince qui en profita pour reprendre en main l’administration de ce petit morceau de son ancien Bailliage de Delémont<sup>9</sup>. Et c’est ainsi que fut désigné comme sous-receveur le propre neveu du curé, c’est-à-dire François-Ignace Bouvier, curé de Glovelier, réfugié chez lui depuis mai 1793. Le nouveau sous-receveur, débordant nettement ses fonctions techniques, devint bientôt le véritable chef de la commune, secrétaire-greffier, remplissant même les fonctions du maire la plupart du temps. Les gens de Montsevelier profitèrent de la situation: autonomes pour tout ce qui leur agréait, rattachés à la Prévôté pour tout ce qui leur était utile, assurant le Prince d’une fidélité continuelle dont ils se souvenaient surtout lorsqu’ils avaient besoin de grains ou de sel, ravitaillés par ses soins, oubliant généralement les dîmes ou prétextant alors de leur souci de ne “pas exciter le mécontentement de nos voisins du Mont-Terrible”, ne payant évidemment pas les dîmes dues au Chapitre de Saint-Ursanne puisque celui-ci ne pouvait en rien leur être utile ils jouissaient de tous les avantages sans supporter aucune des charges<sup>10</sup>”

La version des faits que donne Suratteau est évidemment très différente de celle de l’historiographie jurassienne. Après Mgr Vautrey et C. Folletête, A. Dacourt affirme que dès 1792 “la commune de Montsevelier continua toutefois à reconnaître l’autorité du prince-évêque de Mie, réfugié à Constance, et à acquitter les redevances qui lui étaient dues<sup>11</sup>”. Autrement dit, les bourgeois de Montsevelier étaient restés fidèles à leur Prince et à l’Eglise, à l’inverse des citoyens du Mont-Terrible désormais français et anticléricaux, On perçoit dans cette dichotomie le clivage qui séparait au XIXe siècle les radicaux, héritiers spirituels des idéaux de la République française, et les conservateurs, attachés à la tradition ancestrale.

Toutefois, il est un domaine où les historiens sont d’accord. Montsevelier, devenu république, était un lieu de passage actif soit pour les émigrés, soit pour les curés. En effet, Pierre-Ignace Chételat qui vendait du vin jusqu’en 1792 “doit maintenant tenir auberge”. On y trouve même des “embaucheurs pour l’armée du traître Condé<sup>12</sup>”, ce qui excite la grogne des autorités du Mont-Terrible. Il y eut aussi des espions et surtout des contrebandiers”. Selon A. Dacourt, “la plupart des jeunes gens abandonnèrent les travaux des champs et se livrèrent à ce dangereux métier<sup>13</sup>. Us prenaient leurs marchandises en terre soleuroise, passaient la Birse au-dessous de Liesberg et se rendaient jusqu’à Belfort. Pourtant le jugement de Mgr Vautrey est sans appel : “Le village de Montsevelier ne s’enrichit pas des produits de la contrebande, et la moralité de la paroisse en souffrit beaucoup.”<sup>14</sup>

Mais en plus de la contrebande, un autre facteur contribuait à appauvrir la paroisse. En effet, l'isolement de Montsevelier entraînait de graves inconvénients, parmi lesquels l'interdiction du marché de Delémont, l'impossibilité des relations avec les habitants de la Vallée et les difficultés de se procurer les denrées nécessaires à l'existence"<sup>15</sup>. Et C. Folletête de poursuivre : "Les pauvres enclavés se désespéraient. Sans céréales, sans sel, privés de tout commerce, abandonnés et isolés dans leurs montagnes, ils attendaient toujours un adoucissement à leur pénible position. "<sup>16</sup>

Le fait est que Montsevelier, très attaché au Prince, en vint, à partir de 1795, à regarder vers le Mont-Terrible. A cause des problèmes de ravitaillement, un "parti français"<sup>17</sup> s'est formé car l'administration épiscopale traitait Montsevelier en quantité négligeable au regard de la Prévôté ou de l'Erguël. Et ceci malgré les lettres de plus en plus pressantes du sous-receveur, le curé Bouvier.

Pour maintenir la majorité de son côté, le Gouvernement épiscopal se résigna à suspendre, le 16 avril 1796, l'exigence du versement des dîmes et des rentes. Mais le "parti jacobin" s'affirme et le 23 prairial an IV (11 juin 1796), les habitants de Montsevelier décident de solliciter leur réunion au Mont-Terrible<sup>18</sup>. Selon le résumé fait pour l'administration départementale, ils demandent "à jouir des mêmes avantages que ceux des autres communes de la République et d'être reçus Français"<sup>tt</sup>. Le texte de la pétition ne manque pas de saveur : "Ils <les habitants de Montsevelier> n'ont cessé d'être les plus malheureux des hommes (...), ils portaient dans leurs cœurs comme leurs frères de la vallée de Delémont les mêmes sentiments d'estime et de vénération pour un peuple magnanime et pour un gouvernement équitable et nos vœux pour la réunion à la France étaient les mêmes dès l'origine que celui des habitants qui composent aujourd'hui le département du Mont-Terrible." Suratteau note que cette pétition porte 37 signatures sur les 72 citoyens actifs dénombrés quelques jours plus tard lors de l'élection des autorités communales, soit la majorité absolue d'extrême justesse.

Le 13 juin, l'administration du Mont-Terrible acceptait la requête des gens de Montsevelier. La France ayant demandé l'autorisation du passage aux Bernois, le 18 juin (30 Prairial an IV) a lieu la prise de possession "pacifique et civile" de la commune, en conformité avec le décret de la Convention du 23 mars 1793<sup>19</sup> Avec quelque trois ans de retard sur les bailliages du Nord et quelque dix-huit mois d'avance sur ceux du Sud, Montsevelier était réuni au Mont-Terrible et à la France. Pour marquer l'événement, le président du canton de Vicques a réuni les citoyens de Montsevelier et leur a ordonné, "comme gage visible de leur réunion", la plantation d'un arbre de la liberté. C'est ainsi qu'a pris fin la République libre de ces lieux. Selon Suratteau, l'opération préfigure celle qui rattachera les districts méridionaux à la Grande Nation.<sup>20</sup>

Voilà brièvement retracée l'histoire de cette singulière république dont la création suit immédiatement celle de la République française, l'on en croit l'historiographie traditionnelle. Elle serait même annonciatrice de la République rauracienne. En fait, la logique institutionnelle imposerait la date du 23 mars 1793 - date à laquelle la République rauracienne est réunie à la France - comme début de la république libre de Montsevelier. La fin de l'aventure indépendantiste, à laquelle les historiens jurassiens ne s'étaient pas intéressés, est désormais connue: c'est le 18 juin 1796. Mais après tout, que signifient en elles-mêmes ces dates qui ne sont établies pour perturber une mémoire collective très vivace. En effet, il se peut que, du début octobre 1792 au 23 mars 1793, la commune de Montsevelier se soit sentie déjà parfaitement libre et que, du 18 juin 1796 au 15 décembre 1797 - occupation du Jura méridional - elle n'ait pas trop senti le joug de l'administration Française. A défaut d'une étude approfondie des archives locales, on ne peut qu'émettre des suppositions.

Plutôt que de chicaner sur les dates, qui pourraient mettre en cause la fête de ce jour, il convient de s'arrêter sur la signification de l'événement et ceci à deux niveaux différents.

Encore une fois, le fait que les historiens jurassiens aient retenu le mot de "république" pour illustrer la situation particulière de Montsevelier sous la Révolution française, paraît caractéristique d'une certaine idée de la démocratie en terre Jurassienne, idée plus proche des réalités helvétiques que du jacobinisme français. A cette époque, les collectivités rurales du pays étaient encore très fortes et les liens sociaux anciens toujours vivaces. Pour illustrer le phénomène, les historiens

jurassiens font le même constat: "Pendant les années de son indépendance, de 1792 à 1797, il n'y eut à Montsevelier ni procès, ni huissiers, ni querelles et jamais la paix n'y fut plus profonde et plus générale.<sup>21</sup> C'est bien là l'image de la république idéale.

Mais pour autant on est encore loin de la Déclaration des droits de l'homme et ce rêve ancestral a très vite démontré ses propres limites. Le recours au gouvernement épiscopal s'avérant insuffisant pour leur assurer une vie normale, les habitants de Montsevelier ont fini par trouver des attraits non seulement à la liberté, mais aussi à l'égalité, sinon à la fraternité révolutionnaire. Ce choix les a conduits à souhaiter leur incorporation au Mont-Terrible. Ce département était d'ailleurs à l'image de la "république libre" que nous fêtons aujourd'hui. Il était trop petit pour être "viable"<sup>22</sup>. L'agrandissement qui intervient en 1797 avec le Montbéliard et le Jura Sud ne lui laisse que peu de répit en 1800, il est intégré dans le Département du Haut-Rhin.

Cette évocation de la "république idéale" d'une part, et ce raccourci d'histoire jurassienne d'autre part, ont le mérite de nous renvoyer à l'actualité la plus immédiate. Le premier aspect pose le problème des démocraties modernes sur quelles valeurs reposent-elles Et tout d'abord, quelle est leur conception de la liberté ? Le second révèle la nécessité de s'unir, non par la conquête comme au temps de la Révolution française, mais par la volonté démocratique de former une communauté forte, respectant pleinement le principe de subsidiarité, ceci afin de laisser aux communes, aux régions, aux Etats toutes les tâches qu'ils peuvent remplir. Le rapprochement que posait l'introduction de cette présentation vient tout naturellement à l'esprit. La grande histoire c'est l'Europe qui se construit, la petite histoire, c'est celle que nous vivons dans le cadre d'un village attaché à ses traditions, mais désireux de cultiver la modernité.

Porrentruy, Montsevelier, le 3 octobre 1992

Bernard Prongué

1. Cette allocution se base sur la littérature existante. Les notes renvoient donc aux ouvrages qui sont mentionnés dans la bibliographie figurant à la fin de ce texte.
2. Suratteau, J-R op. CIL, p. 304.
3. Le Canton du Jura de A à Z, p. 149-150.
4. Nouvelle histoire du Jura, p. 185.
5. Vautrey, L: op. Cit., p. 320.
6. Rossel, V. op. cit., p. 338.
7. Suratteau, J.-F. op. cit., p. 506.
8. Vautrey L Op. CIL, p. 322
9. Suratteau, J.-R. op. cit. p. 512.
10. Ibid., p. 512.
11. Daucourt, A. op. cit., p. 125.
12. Suratteau, J.-R op. cil, p. 513.
13. Daucourt, A. op. cit., p. 129.
14. Vautrey, L. op. cit., p. 323.
15. Folletête, E. op. cit., p. 101.
16. Ibid., p. 103.
17. Suratteau, J-R op. cit., p. 513.
18. Ibid., p. 514.
19. Ibid., p. 515.
20. Ibid., p. 637.
21. Vautrey, L op. cit., p. 322.
22. Suratteau, J.-R. op. ch., p. 525.

#### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Comme indiqué ci-dessus, ce texte se fonde essentiellement sur la bibliographie existante. A cet

égard, il faut relever que les historiens qui ont traité le sujet ont consulté principalement les Archives de l'ancien Evêché de Bâle. En revanche, il ne semble pas que les Archives communales de Montsevelier aient été exploitées. On peut souhaiter qu'une recherche plus approfondie fasse mieux connaître les réalités vécues par les habitants de Montsevelier et surtout qu'elles mettent en évidence les personnes du lieu.

Vautrey, Louis: Notices historiques sur les villes et les villages catholiques du Jura. District de Delémont. - Fribourg, 1881.

Présentant le village de Montsevelier (p. 309-347), Mgr Vautrey semble être le premier à employer l'expression "La République libre de Montsevelier 1792-1797" (p. 320-323). Il s'appuie principalement sur M. Koetschet "Etat du Pays de Porrentrui...", manuscrit en deux tomes, dont de larges extraits sont cités.

Daucourt, Arthur : Dictionnaire historique des paroisses de l'ancien Evêché de Bâle, t. III. - Porrentruy, Le Jura, 1900.

Reprenant les travaux et les sources de Mgr Vautrey, l'abbé Daucourt (p. 125-134) amplifie dans sa notice le passage consacré à "La République de Montsevelier (1792-1798)". C'est lui qui fixe au début octobre les origines de l'indépendance.

Folletête, Casimir: La Prévôté de Moutier-Grandval pendant la Révolution jusqu'à son annexion à la France. - Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1890, p. 71-227.

Archiviste aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, Casimir Folletête est le premier à utiliser des documents qui donnent une image plus précise de ce que fut "l'~ République de Montsevelier" (p. 165-173).

Rossel, Virgile Histoire du Jura bernois. - Genève, Atar, 1914.

A la fin de son ouvrage (p. 338-339), Virgile Rossel consacre un appendice à "La République de Montsevelier". L'emploi de l'italique est significatif de la probité de l'historien, mais aussi de l'intérêt que le Jurassien portait à l'événement. On est en effet à la veille du centenaire non célébré, celui de la Réunion de l'ancien Evêché de Bâle au canton de Berne.

Suratteau, Jean-René : Le Département du Mont-Terrible sous le Régime du Directoire (1795-1800). - Paris, Les Belles Lettres, 1964, 1081 p.

L'historien français a dépouillé la majeure partie des Archives de l'ancien Evêché de Bâle et traite le sujet sous le titre "La question de Montsevelier" (p. 511-516 et passim). On est donc loin de la perspective des historiens Jurassiens : l'événement simplement présenté comme un fait parmi d'autres, mais avec les précisions indispensables.

Comme pour toutes les autres communes du canton, l'Office du patrimoine historique a établi un dossier sur la commune de Montsevelier où se trouvent réunis articles de dictionnaires, références bibliographiques et inventaires. On peut le consulter à la Bibliothèque cantonale jurassienne à Porrentruy.